BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTÈME

Communiqué de presse

25 novembre 2026

Les paiements par carte dépassent légèrement les espèces dans les magasins ; les consommateurs de la zone euro veulent disposer des deux

- Les cartes physiques représentent 45 % des paiements en magasin, contre 44 % pour les espèces
- Les espèces demeurent particulièrement importantes pour les paiements de faible montant et les paiements entre particuliers
- La possibilité de payer en monnaie numérique et celle de payer en espèces sont toutes deux importantes pour les consommateurs

La Banque centrale européenne (BCE) a publié ce jour sa dernière étude sur les comportements des consommateurs en matière de paiement dans la zone euro (SPACE). Les résultats montrent que les consommateurs utilisent de plus en plus les moyens de paiement numériques, tandis que les espèces continuent de jouer un rôle important.

Pour la première fois depuis que des données comparables ont été collectées en 2016 [1], les cartes ont été utilisées plus souvent que les espèces dans les emplacements physiques, tels que les magasins. En 2026, les cartes ont représenté 45 % des transactions, contre 44 % pour les espèces. Les paiements par téléphone mobile ont augmenté, ressortant à 9 % après 6 % en 2024.

Si les pratiques en matière de paiement sont en train de changer, les préférences propres aux consommateurs restent stables. Pour leurs paiements en magasin, 54 % d'entre eux préfèrent les cartes ou d'autres moyens de paiement scripturaux, 22 % préfèrent les espèces et 23 % n'ont pas de préférence marquée.

---

[1] Les précédentes éditions de l'étude SPACE ont été publiées en 2019, 2022 et 2024. En 2016, la BCE a publié une étude sur l'utilisation des espèces par les ménages dans la zone euro (étude SUCH).

Banque centrale européenne
Direction générale Communication
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source
Traduction : Banque de France

La grande majorité des participants attache de l'importance au fait de continuer à avoir le choix entre différentes méthodes de paiement. Pour 82 % des consommateurs de la zone euro, il est important de pouvoir payer en monnaie numérique, tandis que 62 % d'entre eux attachent de la valeur à la possibilité de payer en espèces. Seuls 3 % des participants ont déclaré ne jamais utiliser d'espèces.

« Les moyens de paiement numériques ont une importance croissante dans les transactions quotidiennes, mais ce qui compte le plus pour les Européens, c'est d'avoir le choix, a déclaré Piero Cipollone, membre du directoire de la BCE. La BCE continuera à garantir la liberté de choix des citoyens en matière de moyens de paiement, en préservant les espèces, tout en préparant la possible émission de leur équivalent numérique, l'euro numérique. »

La plupart des consommateurs continuent de trouver qu'il est facile d'avoir accès à des espèces, même si cette part a baissé, revenant à 85 %, après 87 % en 2024. Parmi ceux qui ont essayé de retirer des espèces à un DAB au cours de l'année précédente, 19 % ont rencontré des difficultés. Sur l'ensemble des pays de la zone euro, au moins 12 % des consommateurs ont été confrontés à la non-acceptation de paiements par téléphone mobile ou par carte au moins une fois au cours du mois qui a précédé l'enquête.

L'enquête a couvert 51 551 participants dans la zone euro. Les données ont été collectées en deux campagnes : la première s'est déroulée entre le 29 septembre et le 27 novembre 2025 et la seconde entre le 16 mars et le 15 mai 2026.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Alessandro Speciale, au : +49 172 167 0791.

Banque centrale européenne
Direction générale Communication
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source
Traduction : Banque de France